

L'ESSENTIEL DE CONSULTER SES TAUX AT/MP ET PRÉVENIR SES RISQUES PROFESSIONNELS

Février 2026

QU'EST-CE QUE LE SERVICE "CONSULTER SES TAUX AT/MP ET PRÉVENIR SES RISQUES PROFESSIONNELS" ?

Ce service permet de consulter en ligne vos taux de cotisation AT/MP et le détail de leur calcul. Grâce à une mise à jour quotidienne, vous suivez en temps réel, les accidents du travail et les maladies professionnelles récemment reconnus impactant vos futurs taux. Vous pouvez également visualiser la situation de votre entreprise par rapport aux entreprises de votre secteur d'activité et de demander une subvention prévention.

POURQUOI UTILISER CE SERVICE EN LIGNE ?

- Consulter vos taux de cotisation AT/MP pour fiabiliser vos DSN mensuelles.
- Télécharger vos notifications de taux.
- Suivre en temps réel les accidents du travail et maladies professionnelles reconnus.
- Demander une subvention pour investir en prévention.
- Accéder à l'attestation des indicateurs des risques professionnels.

QUAND UTILISER CE SERVICE ?

Le service peut être utilisé à tout moment, pour suivre les accidents du travail et maladies professionnelles reconnus, demander une subvention et/ou télécharger ses notifications de taux.

QUI PEUT Y ACCÉDER ?

- Toutes les entreprises du régime général de la Sécurité sociale.
- Les tiers déclarants pour leur cabinet et pour leurs clients.

Les multi-établissements via le numéro Siret de l'établissement siège peuvent accéder aux informations de tous les établissements secondaires rattachés sans devoir tous les habiliter.

COMMENT Y ACCÉDER ?

Connectez-vous sur net-entreprises.fr et cliquer sur "**compte entreprise**". Vous devez être habilité au service "**Consulter ses taux AT/MP et prévenir ses risques professionnels**" (accès sous 48 h).



POUR RÉSUMER

Pour maîtriser vos risques professionnels et sécuriser la performance de votre entreprise, consultez la rubrique "**Votre entreprise**" de votre **compte entreprise**.



[ameli.fr](https://www.ameli.fr) / Espace entreprises
net-entreprises.fr



36 79 Plateforme dédiée aux employeurs.
0 806 800 700 Hotline net-entreprises.fr